

*Conseil Municipal de La Courneuve – 28 janvier 2009*

*Voeu présenté par le Groupe des Élus socialistes, verts et citoyens*

**Deux peuples, deux États, la paix**

Après trois semaines de guerre qui ont fait plusieurs milliers de victimes parmi la population de Gaza,

Considérant que les reconnaissances du droit à la création d'un État Palestinien viable en Cisjordanie et à Gaza et du droit à la sécurité pour Israël sont indissolublement liées afin de parvenir à un règlement politique du conflit,

Considérant que seule une paix juste et durable permettra aux Palestiniens de ne pas vivre sans État, sous occupation et sans espoir, et aux Israéliens de ne pas vivre sans sécurité,

Considérant que le conflit au Proche-Orient n'est ni religieux, ni un conflit entre Juifs et Arabes, que c'est un conflit politique entre deux peuples pour une même terre et que ce conflit ne trouvera aucune issue par la volonté d'élimination de l'une ou l'autre des parties,

**Le Conseil municipal de La Courneuve :**

1. Exprime son indignation face aux violences dans la bande de Gaza, aux conséquences de l'usage disproportionné de la force par l'armée israélienne et à l'escalade militaire à l'origine de centaines de victimes, pour la plupart civiles, y compris de nombreux enfants. Appelle Israël à respecter ses obligations en matière de droit international et de droit humanitaire international et à permettre à la presse de suivre les événements sur le terrain. Appelle le Hamas à cesser les tirs de roquettes et à prendre ses propres responsabilités, en s'engageant dans un processus politique visant à restaurer le dialogue inter-palestinien et à contribuer au processus de négociations en cours.

2. Appelle à un cessez-le-feu définitif et inconditionnel. Il doit englober le retrait des territoires réoccupés ces derniers jours et une trêve négociée. Il devra être garanti par la communauté internationale, reposant notamment sur le déploiement d'une force multinationale le long des frontières de la bande de Gaza, incluant des pays arabes et musulmans.

3. Demande avec force aux autorités israéliennes de permettre que les vivres, l'aide médicale d'urgence et le carburant soient délivrés à la bande de Gaza, et la levée du blocus afin de restaurer des conditions de vie décentes pour les Palestiniens.

4. Réaffirme qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit israélo-palestinien et considère que le temps est venu pour un accord de paix durable et complet sur base des négociations conduites à ce jour par les deux parties. Une conférence internationale doit contribuer à atteindre cet objectif. Considère que des efforts renouvelés pour la réconciliation inter-palestinienne sont une étape essentielle.

5. Insiste sur le fait que les relations politiques entre l'Union Européenne et Israël doivent être strictement conditionnées par le respect du droit humanitaire international, par un réel engagement en faveur d'un établissement complet de la paix, par la fin de la crise humanitaire à Gaza et dans les territoires palestiniens.

6. Condamne d'où qu'elles viennent les menaces, violences, ou agressions commises en France contre des lieux de culte juifs ou musulmans, ou contre des personnes et des biens se basant sur une identification factice avec le conflit en cours. Réaffirme que notre soutien aux peuples Palestinien et Israélien pour la paix passe par l'exemple que nous pouvons montrer en France où, quelles que soient nos appartenances philosophiques, politiques ou religieuses, nous vivons ici ensemble, dans le respect réciproque.

7. S'engage à apporter une aide concrète et matérielle à la reconstruction de Gaza et favoriser ici les rencontres de jeunes Palestiniens et Israéliens avec des jeunes de notre ville